L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 1er MARS 1892.

PETITES ANNONCES

DIVERS.

216 RUE Bourbon, entre St Philippe et Dumaine, chambres et pension. Famille française privée. 21 fév—10f

F. L. CUDMORE Y & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacies, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

IL est le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences. 40 rue Royale. 17 oct—1an

EGARE—S'est égaré samedi 27 février, une petite chienne black and tan âgée depuis mois, répondant au nom de Zoith. Une récompense sera donnée à qui la ramènera au No 187 Bourbon entre Ste Anne et Dumaine. 1er mars—2f

A LOUER

A LOUER—Un shop de bouchers bâti d'après la dernière loi, encoignure Dorgenois et Cleveland avenue. S'adresser sur place. 26 fév—7f

A VENDRE.

A VENDRE—Du sion de rs frais, par O. A. Lassen, 70 rue Conti. 23 fév—1 sem

A VENDRE—Livres Espagnols et Français, neufs et d'occasion—Illustration Espanola, agencia de "Las Novedades."—24 Passage de la Bourse, encoignure Donaine. 7 fév—1m

DEMANDES.

ON demande immédiatement de bonnes ouvrières couturières. 43 Bourbon. 24 fév—7f

ON demande dans une famille américaine une bonne d'enfants dignes confiance. S'adresser au No 242 Felicity street, près Prytania. 23 fév—

ON demande—Une femme pour faire le ménage au No 94 rue de l'Esplanade entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 17 fév—1 p

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété dans le deuxième et le sixième districts.

L'Eureka Homestead Society vs Henry E. Robinson, No 34,741.

L'Eureka Homestead Society vs Henry E. Robinson, No 34,743.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, et annexé avec le consentement du défendant dans les dites affaires, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892 à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir :

1° **Un certain morceau ou portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges et avantages y appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, d'une ligne parallèle au Canal Bienvenue et Bourgogne, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Claiborne le long de quatre-vingt pieds, sur une profondeur de cent huit pieds de profondeur et quatre lignes entre lignes parallèles, d'après un plan annexé à un acte de vente de la dite propriété du 24 avril 1882 McCann à Mme Jeremiah Leonard fait par devant Edward Le Breschalk, ancien notaire en ville, le 8 août 1886.

2° **Deux certaines lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné comme îlet No 183, borné par les rues Toutant (anciennement Live Oak), Laurel, Dufossat et Hibernia, les dite lots étant désignés par les Nos 19 et 20 et mesurant, chacun, trente pieds de face à la rue Constance, sur cent quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après un plan fait par E. W. Reynolds, ingénieur, en date du 24 juin 1869, annexé à un acte fait par devant A. T. Bacros, notaire, daté le 8 juin 1869.

La propriété présentement décrite saisie dans l'affaire No 34,741.

Et la propriété seulement décrite saisie dans l'affaire No 34,743.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 fév—0 16 23—mars 2 8 15

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles Edward Rhodes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 34 014—Division 19—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final et tableau présentés par Charles Bell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
1er mars—1 6 10 [Greffier.

Succession de Mme F. S. Good.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,807—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le compte final et tableau présentés par George F. Knower, administrateur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
20 fév—20 25 2 9 [Greffier.

Arthur Durieu vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,441.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau présentés par A. S. Lascot's syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte et tableau.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
27 fév—27—8 6 mars Greffier

Succession de James Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 35,731—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Irwin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 fév- 24 28—4 mars

Successions de Bertrand Barès et Bertrand Barès, sa première femme, et de Félix Barès.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,874—Division A—Attendu que Mme Marie Barès a présenté une pétition à la cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Bertrand Barès et Félix Barès, et de feu première femme et de Félix Barès décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
26 fév—26—2 6 mars Greffier.

AVIS AUX DEMANDEURS,

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans.—No 35,056—Division E—John Calder et al. vs David R. Calder en vertu créanciers—Ordre de Cour : Que la cession de biens des pétitionnaires, l'actuelle masse commerciale de John Calder & cie et de David R. Calder individuellement et comme membre de la dite société, soit et est par ce présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs et de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire, en son bureau No 158 rue Common, en cette ville, le LUNDI, 21 jour de mars 1892 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dite pétitionnaires, faire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises. Que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens défendeurs soient suspendues, et que F. L. Richard ou, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 15 février 1892.
Signé : ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 fév—3f ent 21 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Jos. Armbruster vs ses créanciers—No 35 028—Division E—La cession de la propriété de Joseph Armbruster est par le présent acceptée par la cour au nom de ses créanciers : et il est donné qu'une assemblée des créanciers du dit insolvable soit et requise en temps pardevant W. O Hart, notaire public, le SAMEDI 19me jour de mars 1892 à 11 heures A. M. A laquelle le dit insolvable puisse leur livrer ses biens, exposer un rapport de ses affaires de vant eux ; qu'un syndic soit élu, que les créanciers tirent les termes et conditions de la vente de la propriété du dit insolvable : et prennent telle action qu'il leur conviendra à l'égard de la propriété qui leur sera livrée : que la décharge de la dette demandée par le dit insolvable soit décidée par un vote ; et toutes autres affaires pouvant être par lesdites parties de la dite assemblée, qui peuvent être justes et légales : et dans l'intervalle, toutes procédures contre la personne et la propriété du dit insolvable soient suspendues ; et il est de plus ordonné que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit en ceci nommé syndic pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 12 février 1892.
Signé : ALBERT VOORHIES, Juge.

Une copie exacte.
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
18 fév- 3f en 30 j

LEÇONS DE FRANÇAIS.

PAR EMILE SERRES,

Bachelier ès lettres de l'Université de France et diplômé en cour de l'Université LAVAL de la Nouvelle-Orléans et de l'INGENIEUR de New York, de l'ART D'ENSEIGNER de Marcel Emile Serres, ancien comptable de l'Opéra Français pendant quatre saisons de l'exposition Mapes, actrice des troupes de Hyslop et des comédiennes, est en Anglais cent et demi-Rue 139 Hospital street.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 29 FEVRIER—CLASSE No 129
Tirage de 4 heures P. M.

27	13	64	40	58	24	6	61	47	16	67	59

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour nellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature
Ce 29 février 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et a franchise à cette reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numérotage spécial ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en connons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Ed. Rogerson
J. P. Early

Nous nommons Banques et Banquiers payant tous les lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés aux comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La Nat'l Bank
J. A. A. ROUSSEAU, Prest. Nat'l Bank
A. HALDEMAN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 8 MARS 1892.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, cett	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
100 Lots de	300,	30,000
596 Lots de	200,	119,200

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $300, cett	$30,000
100 Lots de $300,	30,000
100 Lots de $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, cett	$99,900
999 Lots de $100,	99,900
3,134 Lots se montant à	$1,034,800

PRIX DU BILLET.

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquels nos paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lga.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé une loi défendant le service de la mails à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institutions d'Etats. Les autorités postales prétendent continuerait à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne l'ont jamais pu parvenir les lettres ENREGISTRÉES à nos adresses.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucun.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il est stipulé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême cause mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de vivre jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour leurrer les vendeurs trouvant d'énormes commissions, que les détaillants feraient bien de prendre ce, et prétoger en instant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres. PAS DE CHANGE de lot ensuite.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de bâtisses et améliorations.

Mme Jonette Prager, femme de Simon Lisso vs Daniel Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 34,217—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892 à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir :

1° **Un certain morceau ou portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges et avantages y appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, d'une ligne parallèle au Canal Bienvenue et Bourgogne, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Claiborne le long de quatre-vingt pieds, sur une profondeur de cent huit pieds de profondeur et quatre lignes entre lignes parallèles, d'après un plan annexé à un acte de vente de la dite propriété du 24 avril McCann à Mme Jeremiah Leonard fait par devant Edward Le Breschalk, ancien notaire en ville, le 8 août 1886.

2° **Deux certaines lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné comme îlet No 183, borné par les rues Toutant (anciennement Live Oak), Laurel, Dufossat et Hibernia, les dits lots étant désignés par les Nos 19 et 20 et mesurant, chacun, trente pieds de face à la rue Constance, sur cent quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après un plan fait par E. W. Reynolds, ingénieur, en date du 24 juin 1869, annexé à un acte fait pardevant A. T. Bacros, notaire, daté le 8 juin 1869.

La propriété présentement décrite saisie dans l'affaire No 34,741.

Et la propriété seulement décrite saisie dans l'affaire No 34,743.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
9 fév—0 16 23—mars 2 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens d'un précédent acquéreur.

Chas. F. Buck et als. vs. Mme Jeannette Seligman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,711.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un jugement (jugement on vole) rendu et signé le 19 février 1892, dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet Bourgogne et Remparts, désigné par le No 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, ancien notaire de cette ville, le 30 novembre 1833, et mesurant, au pied américain, trente pieds (31) onze (11) pouces et cinq (5) lignes de façade sur une ligne parallèle à la rue Bourgogne et Remparts, et cent dix sept (117) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26fv—2 9 16 23 29—mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée Avenue St-Charles, entre Pin et Lowerline (la rue derrière étant la rue Washington, maintenant Mansfield) formant l'encoignure de l'Avenue St-Charles et de la rue Pin.

Mme F. L. Stone vs Succession de H. L. A. Eyrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 34,811.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée comme lot 6 (six) dans l'îlet borné par les rues Thalia, Tchoupitoulas, Eraste et Joseph Peters, ayant vingt et pieds de face à la rue Thalia, sur une profondeur de 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et derrière des lots Un et Deux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16fv—16, 23—mars—2 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Lewis & Company vs Peter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 11,287—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations lorsqu'il s'y trouvera, désigné comme lot 6 (six) dans l'îlet borné par les rues Thalia, Tchoupitoulas, Eraste et Joseph Peters, ayant vingt et pieds de face à la rue Thalia, sur une profondeur de 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, derrière des lots Un et Deux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 fév—10 17 24—mars 3 10 13

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS P. GUINAULT.

Vitherie de Madame Veuve Barrère

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur. Bureau No 66 rue Bienville JEUDI, 3 mars 1892, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure de l'avenue Washington et de l'avenue de Carrollton—

La vitherie de Mad. Barrère, se composant de 25 vaches laitières plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler ; 1 taureau ; 2 chevaux, 2 mulets et 2 charrette à lait, 2 wagons 11 bouchons, 1 lot de volailles et un lot de provisions, toutes les ustensiles de la laiterie, y compris les harnais, bidons baquets et pétrins.

Conditions—Cash à $50, comptant, et au dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction de la vendeuse.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

La location de l'écurie sera mise à l'enchère pour un bail d'un an ou de plusieurs années.

28fev—

Une résidence à deux étages, coin des rues Mirtle et Ste-Anne.

Succession de G. W. Schumann—No 33,748.

PAR JAS. P GUINAULT, Encanteur—Bureau, No 66 rue Bienville—SAMEDI, 5 mars 1892, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 19 janvier 1892 et signé le 25 janvier 1892, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Mirtle et Ste Anne, et borné par les rues Touti et Clot ; le dit lot mesure 126 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Mirtle sur 87 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue Ste Anne, et 126 pieds 9 pouces 8 lignes sur la ligne du fond parallèle à la rue Touti. Ensemble avec une résidence à deux étages contenant 8 chambres ; de plus un hangar, office, lieux d'aisance, 2 cuves, puits, etc.

Le tout conformément au plan déposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers au plus comptant au gré de l'acquéreur jusqu'à la portion des héritiers majeurs ; le reste à un et deux ans de crédit avec billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de l'adjudication avec toutes les clauses usuelles de garantie, et pour la portion des héritiers mineurs mêmes termes et conditions qu'il est dit plus haut. Dit pour cent acomptant requis comptant sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. Duvignaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 fév—8 6 13 20 27—5 mars

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Cottage double Neuf.

Sur deux grands lots de terre,

Nos 937 et 939 rue Carondelet, coin Nord-Ouest de l'Avenue Napoléon.

Le plus préférablement situé pour occupation et placement productif.

Succession de Mme Mary M. Lobdell, née Pattison.

No 34,699—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Voorhies, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 19 février 1892, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir :

Le beau cottage double en bois nouvelle moderne, élégamment construit, dans le Sixième district, Nos 937 et 939 rue Carondelet, coin de l'Avenue Napoléon, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Prytania, Jackson et Avenue Napoléon. La maison est batie élevée de terre et triple de la banquette et contient 8 chambres en haut, 4 en bas, 2 vastes galeries de colonnes, 7 chambres de chaque côté, 3 autres dégagées et 2 en haut, toutes avec cheminées, 2 cuisines, 2 cuves, 2 puits, 2 latrines, installations de gaz de l'eau et des bains dans les cuisines, cabinets, douches, tout, grille, cinq, sept, cinq, six, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix, dix, huit et vingt, dix, dix, dix, 30 pieds. Le tout comme il est décrit plus haut sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer, en date du 10 novembre 1874, annexé à un acte de vente de feu Patrick Irwin à Mme Julia Quatin, passé en l'étude de feu William Joseph Castell, ancien notaire de la ville, en date du 1er mai 1875. Lesquels dite lots mesurent, au pied américain, exactement au dit plan de Louis H. Pilié, comme suit : Le lot 937 mesure comme il est décrit plus haut sur un plan thérique